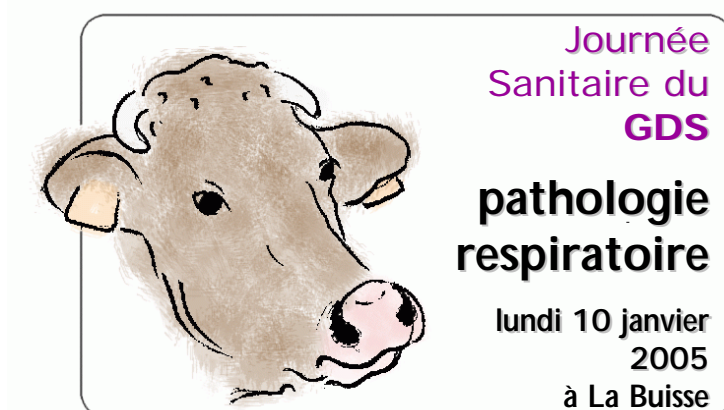


Communiqué de presse



Le **GDS** (Groupement de Défense Sanitaire) de l'Isère organise une journée sanitaire sur la pathologie respiratoire des bovins destinée aux éleveurs du département de l'Isère et à tous leurs partenaires. Cette journée d'informations techniques aura lieu le 10 janvier 2005 à La Buisse.

Dans le département, la mission du GDS est la lutte collective contre les maladies contagieuses animales ainsi que le maintien de la qualité sanitaire des élevages. Il œuvre dans ce sens depuis 1954, date de la création des GDS.

Rendez-vous dès 11 heures du matin à la salle polyvalente de La Buisse

Pathologie respiratoire des bovins

La pathologie respiratoire est l'une de celle qui coûte le plus cher aux éleveurs. Elle coûte par les frais en médicaments qu'elle engendre. Elle coûte à cause des pertes de production qu'elle entraîne chez les animaux malades. Elle coûte surtout car elle est la principale cause de mortalité des bovins de 1 à 2 ans et qui sont la relève du troupeau. Enfin, s'agissant de maladies très contagieuses, lorsqu'elles frappent, les maladies respiratoires touchent peu ou prou tous les animaux de l'élevage.

Pourtant des moyens de prévention existent. Mais leur mise en place efficace est complexe. L'appel au spécialiste (vétérinaire, laboratoire, techniciens de l'ambiance des bâtiments) est nécessaire. La connaissance des techniques d'expertise mises alors en œuvre permet de faire intervenir les bons conseillers au bon moment.

Tel est l'objectif de la journée sanitaire du 10 janvier 2005. Informer et faire partager à tous les éleveurs les méthodes de prévention modernes.

L'élevage bovin en Isère

L'Isère compte 3 500 élevages bovins pour un total de 150 000 animaux. 30 % de l'effectif bovin du département est âgé de 4 à 24 mois, période d'élevage où la pathologie respiratoire fait les plus gros dégâts.

Contact presse :

Michel Duprés, vétérinaire et directeur adjoint du GDS de l'Isère. tel : 04.76.20.68.89

Vous pouvez aussi consulter les articles parus à ce sujet sur le site Internet du GDS de l'Isère :

